



Paris, le 03/08/2026

ATTESTATION D'ORIGINE DES FONDS

Je soussigné, Alexandre PROT, Directeur Général de QONTO SA, atteste que les fonds déposés par les souscripteurs de la société en formation dénommée A.V :

- Aurélie Cynthia VERDEROSA

proviennent bien d'un compte ouvert à leur nom chez QONTO, établissement agréé par l'ACPR, domicilié QONTO PARIS, 18 rue de Navarin, 75009 Paris, France.

Une fois les vérifications effectuées, ce dossier de société en formation est envoyé à l'étude Vincennes M&B Notaires, domiciliée 4 Avenue De Paris, 94300, VINCENNES, FRANCE, afin d'établir l'attestation de dépôt des fonds.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Alexandre Prot  
Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to be "A. Prot", written in a cursive style.



**VINCENNES M&B NOTAIRES**  
*Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT*

4 avenue de Paris  
 94300 VINCENNES

*etude.mesnager@paris.notaires.fr*

**CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS**

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

**CERTIFIE et ATTESTE :**

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1000 euros (mille euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée A.V, SASU en formation dont le siège social sera situé à 814 Avenue Belle Humeur 97355 Macouria FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 03/08/2026.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Aurélie Cynthia VERDEROSA, la somme de 1000 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 30/01/2027 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le **04 AOUT 2026**

Me Valérie MESNAGER



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [formalites.92074@paris.notaires.fr](mailto:formalites.92074@paris.notaires.fr)

*Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté  
 Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement*